

NOTES.

Note A. (page 3.)

DE LUSIGNAN.

Environ le 8 juillet 1692 "le Sieur de Lusignan, capitaine réformé, tomba dans une embuscade, en passant par les isles de Richelieu, et fut tué à la première décharge." (*Charlevoix*, Tome 2d page 115.)

Après avoir cité ce texte, Le Commandeur Viger, dans une dissertation très intéressante, sur la famille de Lusignan, prouve que cet officier s'appelait Paul Louis Dazemard, Sieur de Lusignan; qu'il épousa à Champlain, le 5 février 1689, Madlle. Jeanne Babie, et qu'il était originaire de la Rochelle.

En 1691 il eut un fils qui fut aussi nommé Paul Louis Dazemard, Sieur de Lusignan. Ce fils fut marié à Montréal, le 18 janvier 1722, à Delle Marguerite Bouât. Il était alors enseigne d'une compagnie du détachement de la Marine. En 1733, il obtint de MM. de Beauharnois et Hocquart la *concession d'une seigneurie* d'environ 2 lieues de front, sur 3 lieues de profondeur, dans la baie de Missisquoi, au Lac Champlain, concession qui fut ratifiée par le Roi, le 8 février 1735.

Cette même année, 1735, le Sieur de Lusignan, qui était alors désigné comme lieutenant des troupes, fut détaché pour *commander à la rivière St. Joseph*, (Illinois) d'où il est revenu en 1739.

Après avoir été commandant au Poste ou Fort de la rivière St. Joseph, de 1735 à 1739, Paul Louis Dazemard, (ou d'Asmand) Ecr., Sieur de Lusignan, seigneur d'une seigneurie dans la Baie de Missisquoi, était commandant au Fort St. Frédéric, en 1749, lorsque Kalm le visita.

En 1759, M. de Bourlamaque, brigadier, en repliant les troupes de la frontière, le 28 novembre, eut l'ordre de laisser 300 hommes de garnison commandés par le Sieur de Lusignan, capitaine des troupes de la Marine, dans un fort de pieux construit à la fin de la campagne, au milieu des retranchements de l'isle aux Noix.

Le 29 août 1760, le Fort St. Jean fut brûlé par M. de Roquemaure. L'armée anglaise descendit vers St. Jean après la destruction du Fort. On renvoya un détachement s'emparer du Fort Chambly situé aux bas des rapides et dont les fortifications en pierre n'étaient pas capables d'arrêter une armée. Le Sieur de Lusignan, ancien capitaine de la colonie, en était le commandant. Il attendit pour se rendre qu'il y eut du canon de placé. L'armée prit le chemin de la Prairie. R. B.